

# ECHANGES et IMMERSION scolaire à l'international



## DÉFINITIONS

### « **Echange scolaire** » organisé par notre établissement :

L'échange est organisé par notre établissement en lien avec nos partenaires à l'étranger.

Les responsables de l'échange doivent :

- Établir le déroulement de l'accueil et du séjour : réservations, programme, communication et durée (une semaine en Europe, et 10 à 15 jours à l'international),
- Informer les familles et les élèves de l'organisation,
- Accompagner les élèves à l'étranger,
- Gérer le quotidien durant l'accueil et le séjour (en lien avec les professeurs sur place).

#### Exigences

- **L'élève doit être capable** : communiquer avec l'organisateur de l'immersion scolaire et notre partenaire à l'étranger, mettre son dossier à jour et fournir les documents exigés à temps.
- **Il est indispensable que le règlement intérieur de chaque établissement à l'étranger soit respecté et nous rappelons qu'évidemment fumer, consommer de l'alcool ou de la drogue est strictement interdit.** L'élève doit être digne de confiance par un comportement respectueux des règles de vie.
- Par ailleurs, l'élève doit pouvoir s'adapter facilement à son nouvel environnement (famille d'accueil et école), exemple l'uniforme, les sorties que l'établissement ou la famille propose, la nourriture fournie... Il doit avoir une attitude positive en classe, afin de ne pas gêner le bon déroulement habituel des cours et s'efforcer de suivre du mieux qu'il peut les cours dispensés, même s'ils sont nouveaux pour lui.
- **Tout manque au règlement de l'école et au respect de la vie familiale sur place peut entraîner l'arrêt du séjour, un retour de l'élève dans son pays (à ses frais) et des sanctions peuvent être envisagées par le lycée français.**

### « **Immersion scolaire et familiale** » organisée par notre établissement :

#### Objectifs :

- Vivre une expérience internationale en immersion complète
- Découvrir un nouveau système scolaire
- Améliorer son niveau linguistique
- Découvrir une nouvelle culture et un nouveau mode de vie, dans une famille d'accueil
- Acquérir davantage de maturité

#### Principes :

- **La mobilité "immersion scolaire" organisée par l'établissement se fait en lien avec nos partenaires à l'étranger et se base sur le principe de la réciprocité et de l'échange individuel.** Dans ce cas, l'établissement aide et accompagne les familles dans l'organisation. Cette immersion exige un accueil en France du correspondant étranger. Sur place, les élèves sont seuls dans les familles. Le professeur de français à l'étranger accueille nos élèves à l'arrivée, intervient et les aide si besoin. L'immersion est différente d'un échange ou d'un voyage de groupe classique dans la mesure où, dans l'immersion scolaire, le professeur de notre établissement n'est pas sur place régulièrement avec les élèves français. Les élèves qui s'inscrivent dans une immersion doivent ainsi être conscients de cette démarche et ceux qui ne se sentent pas prêts pour cette expérience individuelle de scolarité à l'étranger, peuvent s'inscrire dans un échange classique ou des professeurs sont présents avec les élèves tout au long du séjour.
- L'élève et sa famille doivent être conscients aussi que dans ce cadre d'immersion scolaire il n'existe pas de sortie en groupe (avec les autres élèves français), et que la famille étrangère peut avoir des occupations, l'élève est invité à "vivre la vie des gens" (même la routine de la vie quotidienne...). L'élève français, enfin, n'est pas censé comparer son expérience avec les expériences de ses camarades français qui effectuent le même séjour que lui, chaque expérience étant unique.

#### Exigences :

- **Cette immersion est proposée aux élèves qui sont autonomes et matures.**
- L'élève doit être capable de communiquer avec l'organisateur de l'immersion scolaire et notre partenaire à l'étranger, de mettre son dossier à jour et fournir les documents exigés à temps.
- L'élève doit être autonome, il doit éventuellement prendre seul les transports en commun, se déplacer seul au lycée, parfois se déplacer seul entre le lycée et la famille d'accueil, gérer son temps libre, informer régulièrement sa famille d'accueil de ses sorties et ses retards. Il doit demander les autorisations et les informations nécessaires auprès des adultes et de l'administration sur place.
- **Il est indispensable que le règlement intérieur de chaque établissement à l'étranger soit respecté et nous rappelons qu'évidemment fumer, consommer de l'alcool ou de la drogue sont strictement interdits.** L'élève doit être digne de confiance par un comportement respectueux des règles de vie.
- Par ailleurs, l'élève doit pouvoir s'adapter facilement à son nouvel environnement, exemple l'uniforme, les sorties que l'établissement ou la famille propose, la nourriture fournie... Il doit avoir une attitude positive en classe, afin de ne pas gêner le bon déroulement habituel des cours et s'efforcer de suivre du mieux qu'il peut les cours dispensés, même s'ils sont nouveaux pour lui.
- **Tout manquement au règlement de l'école et au respect de la vie familiale sur place peut entraîner l'arrêt du séjour, un retour de l'élève dans son pays (à ses frais) et des sanctions peuvent être envisagées par le lycée français.**